

# Produire de l'herbe biologique en Bretagne



réseau  
**GaB • FrAb**



**FRAB**

[www.agrobio-bretagne.org](http://www.agrobio-bretagne.org)

#### Éditeur :

Fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne (FRAB)

29 Avenue des Peupliers  
35 510 CÉSSON-SÉVIGNÉ

T. 02 99 77 32 34

M. [frab@agrobio-bretagne.org](mailto:frab@agrobio-bretagne.org)

#### Directeur de publication :

Julien Sauvée, président de la FRAB

#### Comité de rédaction :

François PINOT - *Agrobio 35* (contributeur principal) ■ Elodie BOUDEELE - *GAB 29* (contributeur) ■ Olivia TREMBLAY - *GAB 56* (contributeur) ■ Guillaume MICHEL - *GAB 22* (contributeur) ■ Clémence BOUGET - *GAB 22* (contributeur) ■ Niels BIZE - *FRAB* (coordinateur de publication)

#### Comité de suivi et de relecture :

Antonin LE CAMPION - *FRAB* ■ Louise LE-MOING - *FRAB* ■ Antoine BESNARD - *FRAB* ■ David ROY - *Agrobio 35* ■ Véronique JARDIN -

*GAB 56* ■ Valérien LEBON - *GAB 56* ■ Sébastien JULLIARD - *FRAB* ■ Élodie JOUBREL - *Agrobio 35* ■ Laura TOULET - *Agrobio 35* ■ Lauriane PLÉNIÈRE - *Agrobio 35*, ■ Yann EVENAT - *GAB 29* ■ Olivier LINCLAU - *GAB 44* ■ Goulven MARCHAL - *FRAB* ■ Anne Laure DUVAL - *FRAB* ■ Elsa CHANEL - *FRAB* ■ Claire INGREMEAU - *GAB 22* ■ Clémentine FAYOL - *FRAB* ■ Camille MOREL - *Agrobio 35*

#### Témoignages de producteurs et productrices du réseau :

Nous remercions l'ensemble des participants à ce guide ayant contribué par leurs expertises, leurs savoir-faire et leurs témoignages. Par ordre d'apparition dans le document : Pascal et Edith CAPELE (35), Philippe NICOL et Valérie LAZENNEC (29) ■ Jean-Pierre GUERNION (22) ■ Angelina et Dominique LE PROVOST (22) ■ Dominique BLOUIN (35) ■ Pierrick et Véronique CHARLES (22) ■ Romain et René CHEVREL (35) ■ Flora PODER et Yannick JESTIN (29) ■ Romain SOURGET et Loïc MAHEAS (56) ■ Philippe LE DU (35) ■ Michel et Christine LE BOULCH (22) ■ Olivier COSTARD (35)

■ Yvon, Simon et Jean CRAS (29) ■ Jean-François et Olivier GLINEC (29) ■ Sébastien BOUVET (35) ■ Christian BASTARD (44) ■ Erwan et Marie HENRY (22) ■ Gilles et Véronique LE BARS (22) ■ Benoît et Frédéric DARLEY (22) ■ Fabien POMMIER (29) ■ Régis BLOT (35)

**Nos partenaires contributeurs :** Nous remercions également chaleureusement nos différents partenaires ayant participé à la réalisation de ce guide. Par ordre d'apparition dans le document :

Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ■ Cultivons la biodiversité (CBD) ■ Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologique (ITAB) ■ Institut de l'élevage (Idele) ■ Yves Hardy ■ Fédération régionale des CUMA de l'Ouest (CUMA Ouest) ■ SEGRAFO Ouest ■ Institut Agro - Agrocampus Ouest Rennes (ACO) ■ Office français de la biodiversité (OFB) ■ Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ■ Agence de l'eau Loire-bretagne (AELB) ■ Syndicat de bassin de l'Elorn ■ Eau et rivières de Bretagne (ERB) ■

Union des éleveurs bio de Bretagne (UNEBB) ■ Association des producteurs laitiers bio Seine & Loire (APL Bio S&L) ■ Bretagne viande bio (BVB) ■ Biolait et l'ensemble des acteurs qui ont gravité, de près ou de loin, autour de la réalisation de ce guide et l'ont rendu possible.

#### Création, conception graphique, illustrations et iconographie :

[www.atelierdoppio.fr](http://www.atelierdoppio.fr)

**Photographies :** FRAB Bretagne & Atelier Doppio sauf mentions contraires

**Dessins :** Z'lex, paysan bio aveyronnais et dessinateur professionnel

**Relecteur-correcteur :** Antoine Marquet, professionnel indépendant

**Impression :** Imprimé en 2021, sur papier PEFC, par Edicolor Print (35)

**ISBN :** 978-2-915631-54-8

« Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'accord de la FRAB. »

**Tarif :** 25 € HT (50 % de réduction pour les adhérents de GAB)



**Fabien TIGEOT**  
Ferme de la ville Aly  
BOHAL (56)

Administrateur du GAB 56  
et vice-président de la FRAB  
Éleveur de vaches allaitantes

## Éditorial

La prairie coche toutes les cases !

De l'herbe, de l'herbe et encore de l'herbe ! Bien pâturée, la prairie est un allié quotidien, pour nous et nos animaux.

De ressources à services rendus, la prairie est un organisme sacrément vivant. Elle est au cœur de la bien-traitance animale et végétale. Dans ce guide, nous avons compilé nos savoirs et savoir-faire sur la prairie, car ils bonifient nos systèmes d'élevage.

La prairie socle d'un équilibre, d'une symbiose entre le sol, l'animal et l'Homme !

La prairie au service de notre planète, du climat, de la biodiversité et surtout de la qualité de l'eau.

La prairie pour des fermes résistantes, autonomes et résilientes. Un mélange prairial s'autosuffit, pousse toute l'année, s'adapte et se bonifie en vieillissant.

L'ambition de ce guide est de collectivement partager notre « culture de l'herbe ».

Le partage du savoir et des connaissances entre paysans et paysannes a toujours été la clef de voûte de notre vision du développement d'une bio qui a du sens. Le réseau FNAB porte les valeurs d'une agriculture biologique de qualité, par la défense d'un cahier des charges toujours mieux-disant avec le vivant. La prairie n'a que des atouts pour nous y aider.

Notre réseau vous offre ce guide en pâture !



# TOUS EN formation !

**Devenir agricultrice ou agriculteur bio implique d'adopter de nouvelles techniques et d'aller vers plus d'autonomie sur la ferme. Pour cela, il faut se former, s'informer et échanger. Pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre cursus d'agriculteur ou futur agriculteur bio, les GAB bretons proposent des formations adaptées.**

[www.agrobio-bretagne.org](http://www.agrobio-bretagne.org)

# Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>3</b>	<b>PARTIE 3.</b>	
<b>Sommaire</b>	<b>4</b>	<b>Gérer ses prairies en fonction du</b>	<b>51</b>
<b>Un guide ? Pour qui, pourquoi ?</b>	<b>6</b>	<b>contexte de la ferme</b>	
<b>L'agriculture biologique</b>	<b>7</b>	a. Quantifier la qualité des prairies	<b>52</b>
<b>Les surfaces herbagères biologiques en</b>	<b>8</b>	b. Faire vieillir sa prairie	<b>56</b>
<b>Bretagne</b>		c. Les outils pour simplifier la gestion	<b>63</b>
<b>La dynamique de pousse de l'herbe dans</b>	<b>9</b>	de l'herbe	
<b>l'ouest</b>			
<hr/>			
<b>PARTIE 1.</b>	<b>11</b>	<b>PARTIE 4.</b>	
<b>Planter une prairie biologique</b>		<b>Récolter et stocker un fourrage</b>	<b>71</b>
a. Composer son mélange prairial	<b>12</b>	<b>de qualité</b>	
b. Le semis des prairies	<b>18</b>	a. Avoir des fourrages de qualité,	<b>72</b>
c. Être attentif aux premières années	<b>21</b>	ça se prépare	
des jeunes prairies		b. Séchage de l'herbe : les grands	<b>75</b>
		principes	
		c. Les différentes étapes de la récolte	<b>75</b>
		d'herbe	
		d. Les différents modes de	<b>78</b>
		conservation des fourrages	
		e. Distribuer des stocks d'herbe à	<b>86</b>
		l'auge : un bon compromis ?	
		f. Affouragement en vert :	<b>89</b>
		de l'herbe fraîche à l'auge	
		g. Vendre ou échanger sa	<b>91</b>
		production ? Telle est la question	

En complément des fonds publics et des adhésions des agriculteurs et agricultrices qui soutiennent financièrement cet ouvrage, nous avons sollicité des entreprises partenaires pour permettre sa réalisation. Cela explique la présence d'encarts publicitaires sur certaines pages. Les administratrices et administrateurs du réseau GAB-FRAB vous remercient de votre compréhension et vous souhaitent une bonne lecture.

# Témoignages

---

## PARTIE 5. La prairie, un allié pour son environnement de production 93

a. La prairie, une source de biodiversité 94

b. La prairie, alliée du climat 96

c. Impact des prairies sur la qualité de l'eau 97

---

## PARTIE 6. L'herbe : l'aliment économe par excellence 99

d. Produire à l'herbe, une démarche incitée par les filières 101

e. Les références économiques des systèmes herbagers 103

f. Les résultats technico-économiques des fermes laitières biologiques en Bretagne 106

---

**Le mot de conclusion 109**

**Ressources techniques du réseau GAB-FRAB 110**

**Références scientifiques 111**

**Glossaire 111**

---

**1. Travailler en mélanges** permet d'avoir une production plus régulière sur l'année 17

**2. Semis de prairie sous couvert** de céréales c'est possible 20

**3. Éviter le matraquage** des jeunes prairies 23

**4. Partir d'une page blanche** pour **schématiser ses parcelles** 28

**5. Des échanges parcellaires** entre agriculteurs pour améliorer l'accessibilité au pâturage 30

**6. De 20 ha à 45 ha accessibles** grâce au **boviduc** 35

**7. Combiner robot de traite et pâturage**, c'est possible ! 37

**8. Le déprimage** commence dès que les animaux peuvent sortir 41

**9. Optimiser la valorisation de l'herbe au printemps** avec un système de pâturage bien calé 44

**10. Avec les bons mélanges**, le pâturage reste pertinent en zone séchante 46

**11. Prolonger le pâturage en hiver** pour économiser les stocks 48

**12. Le diagnostic prairial** permet d'avoir une vue objective de la situation 55

**13. Réduire les charges** en faisant vieillir les pâtures 58

**14. Nous adaptons nos conduites d'élevage** à la végétation présente 62

**15. Je mesure la hauteur d'herbe** une fois par semaine sur l'ensemble des paddocks 64

**16. Bien connaître ses sols** pour adapter son pâturage 68

**17. Viser des stocks d'hiver** ne nécessitant pas ou peu de complémentation 74

**18. L'enrubannage** est le système le plus adapté à nos objectifs 81

**19. Le séchage en grange** nous apporte de la sérénité 85

**20. Les fourrages** sont triés selon la qualité et les besoins du troupeau 88

**21. L'affouragement en vert** est complémentaire au pâturage 90

# Un guide ? Pour qui, pourquoi ?

*Vous vous posez des questions sur la prairie biologique et plus généralement sur l'introduction d'herbe bio dans les systèmes de production agricole ?*

Ce guide est une contribution pour vous aider dans vos choix et tenter de vous éclairer dans votre réflexion.

Destiné à tous les éleveurs et éleveuses du Grand Ouest qui s'interrogent sur la production d'herbe en bio, cet ouvrage s'adresse également aux agriculteurs déjà orientés vers des systèmes herbagers, aux personnes qui réfléchissent à une réorientation de leur système de production, ainsi qu'aux élèves et étudiants de l'enseignement agricole et à leurs enseignants, tout comme aux formateurs. Même s'il est moins adapté aux besoins techniques de ce public, les producteurs et productrices de petits ruminants, de monogastriques, de grandes cultures ou de légumes biologiques qui souhaitent faire une place à l'herbe dans leurs rotations trouveront dans ce document les premières bases nécessaires à leur réflexion.

Cet ouvrage rassemble les connaissances de nos équipes techniques, accompagnées des expériences issues des pratiques et savoir-faire des producteurs biologiques. Elles sont retranscrites à travers plus d'une vingtaine de témoignages, confrontés et étayés par quelques données théoriques. De nombreux partenaires du réseau des agriculteurs bio de Bretagne ont été associés à cette réalisa-

tion afin qu'ils puissent vous offrir leurs expériences, leurs analyses et leurs recommandations concernant la gestion de la prairie et ses atouts pour l'environnement de production des fermes biologiques.

Ce document est une transmission de ces techniques et savoir-faire acquis et développés par ces contributeurs, que ce soit au travers de travaux collectifs ou individuels. C'est un support de réflexion et d'inspiration, commandité par les producteurs et productrices de notre réseau et à destination du plus grand nombre.

Par ce guide, nous souhaitons d'une part vous donner les moyens de comprendre et de mieux maîtriser les systèmes herbagers biologiques en vous présentant les techniques et les valeurs communes à tous les éleveurs et éleveuses, et d'autre part vous faire partager une partie de la diversité des systèmes.

Ce cahier technique a été réalisé par les techniciens et techniciennes, les animateurs et animatrices et les producteurs et productrices des réseaux GAB et FRAB de Bretagne, en collaboration avec nos partenaires. Il utilise différents sigles courants définis en fin de document.

Bonne lecture à vous.

**Le comité de rédaction**





# L'agriculture biologique

## UN CAHIER DES CHARGES ET DES SAVOIR-FAIRE PAYSANS

*L'agriculture biologique se définit comme un système de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production recourant à des substances et des produits naturels. Pour atteindre ces objectifs, l'agriculture biologique est encadrée par un cahier des charges public et défini à l'échelle européenne. Produire selon ce cadre est une démarche volontaire qui passe nécessairement par une étape de transition dite « de conversion ». Cela signifie concrètement qu'un système non labellisé agriculture biologique (AB) doit passer par une période de conversion, dont la durée minimale est de deux ans pour les terres agricoles. Une fois cette transition achevée, les produits de la ferme peuvent être labellisés AB. Cette règle prévaut pour les productions agricoles animales et végétales.*

Un organisme de certification, privé et indépendant, se charge d'auditer la ferme à fréquence régulière pour vérifier que les pratiques mises en œuvre sont conformes au cahier des charges. Cette modalité de contrôle externe garantit au consommateur que le produit labellisé respecte la réglementation AB.

### **La bio, c'est l'agriculture du XXI<sup>e</sup> siècle**

L'agriculture biologique est un mode de production agricole respectueux de l'homme, des animaux et de l'environnement. Elle se veut une réponse aux défis environnementaux, sociaux et éco-

nomiques de l'agriculture du XXI<sup>e</sup> siècle. Reposant sur le respect des équilibres naturels et des organismes vivants, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants. Le cahier des charges implique également de mettre en place un lien au sol effectif, des rotations longues et d'utiliser des semences bio. Pour les élevages, il s'agit de respecter un haut niveau de bien-être animal. Cela se fait en plaçant les animaux dans des conditions répondant à leurs besoins éthologiques, en limitant les interventions vétérinaires par un cadre de vie adapté et en utilisant des ressources alimentaires locales et biologiques.

**La bio, c'est  
l'agriculture  
du XXI<sup>e</sup> siècle !**

La bio ne se résume cependant pas aux normes définies par le cahier des charges européen. Dans la pratique, les producteurs et productrices biologiques s'évertuent à trouver les moyens d'assurer la cohérence entre leurs techniques, leur vision de l'agriculture et leurs objectifs de vie et de travail. Ils expérimentent et innovent individuellement, collectivement, ainsi qu'avec les instituts de recherche, pour améliorer constamment leurs pratiques vers une agriculture biologique résolument viable et équitable. La bio ne consiste pas à revenir à des méthodes traditionnelles ou archaïques. Ce n'est pas l'agriculture du « semer et laisser faire ». C'est un mode de production innovant, qui s'appuie sur les mécanismes du vivant que sont le sol, l'environnement, le végétal et l'animal. C'est une agriculture d'équilibre et de cohérence qui tend à répondre

aux besoins des hommes et des femmes qui choisissent ce modèle. Ainsi, les producteurs bio développent de nouvelles techniques de production et de nouveaux équipements, sélectionnent des variétés et des races adaptées à leurs pratiques et terroirs, explorent d'autres organisations du travail et des coopérations nouvelles.

Les producteurs et productrices bio sont structurés au sein du réseau FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique), seul réseau de producteurs bio de France. La FNAB, pilotée par des agriculteurs et agricultrices engagés, accompagne les producteurs conventionnels en réflexion sur leurs pratiques, les producteurs en conversion ainsi que les producteurs bio dans leurs projets individuels et collectifs. À l'échelle locale, ce sont les groupements d'agriculteurs et agricultrices biologiques (GAB) qui assurent, sur le terrain, l'accompagnement technique, individuel ou collectif, des professionnels. Les quatre GAB bretons sont fédérés au sein de la FRAB (Fédération régionale des agrobiologistes). Elle est chargée de promouvoir le développement de l'agriculture biologique en Bretagne, de mettre en œuvre les actions de recherche qui répondent aux besoins des agriculteurs bio, d'échanger, de former, de débattre sur les techniques et de représenter les producteurs bio auprès des pouvoirs publics et des acteurs des filières. Ensemble, nous ferons de la bio l'agriculture du XXI<sup>e</sup> siècle.

# Les surfaces herbagères

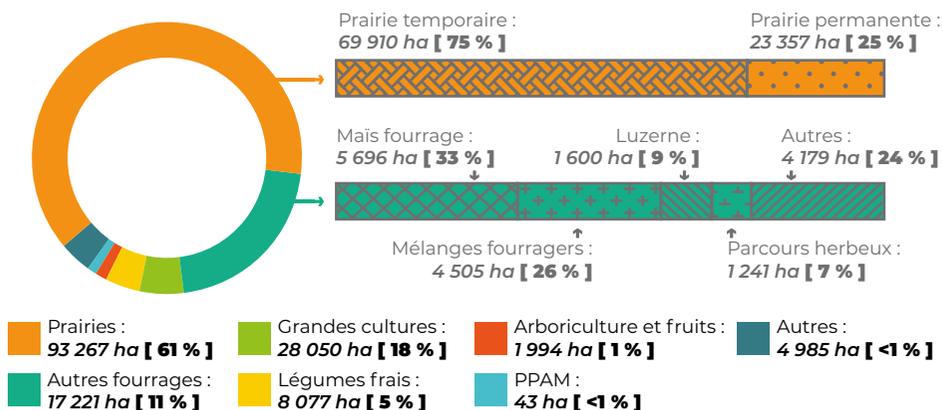
## BIOLOGIQUES EN BRETAGNE

La prairie est très largement représentée dans les surfaces agricoles de Bretagne. En effet, plus de 60 % de la surface agricole utile (SAU) bio bretonne est en prairie. À titre de comparaison, ce pourcentage est de 40 % de la SAU globale, comprenant les terres bio et non bio de Bretagne. De plus, en 2020, si 9 % de la SAU bretonne est engagée en AB, ce sont 14 % des prairies de la région qui sont engagées en AB. Ces données soulignent l'importance des prairies dans le paysage breton et montrent que cette prédominance est d'autant plus forte en AB.

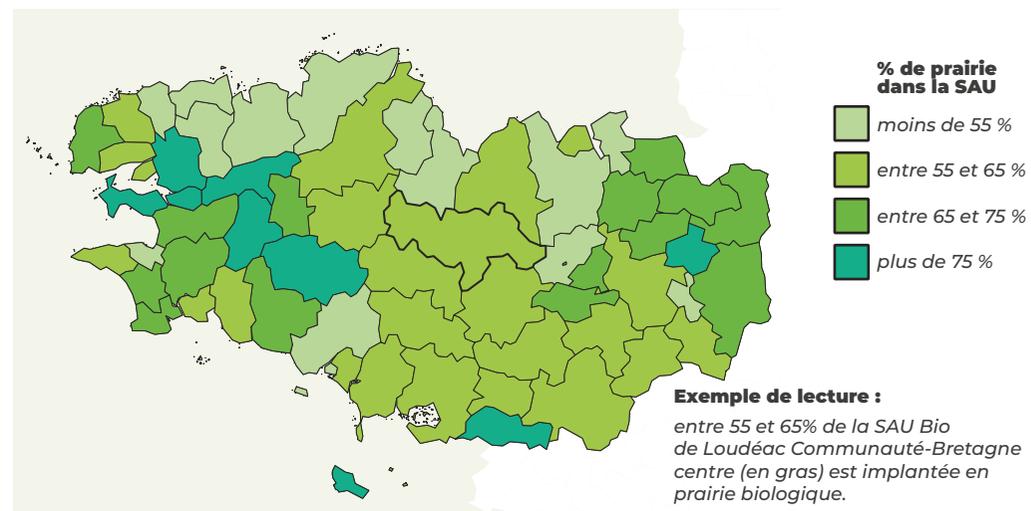
À l'échelle des trois régions du Grand Ouest que sont la Normandie, les Pays de la Loire et la Bretagne, on identifie un bassin de production herbager biologique très marqué. 83 % de la surface fourragère bio de ce territoire est implantée en prairie. Il s'agit du pourcentage le plus élevé à l'échelle nationale, y compris en tenant compte des zones montagneuses et d'alpages plus éloignées de nos côtes bretonnes.

Depuis 2013, 85 % des surfaces fourragères bretonnes sont des prairies, ce qui place ce territoire au deuxième rang national, derrière la Normandie (87 %) et devant les Pays de la Loire (81 %). Cet indicateur est cependant marqué par une forte évolution entre 2011 et 2013 où 67 % des surfaces fourragères bio bretonnes étaient alors en prairie. Cet accroissement important en quelques années s'explique principalement par l'évolution du contexte de production breton suite à la révision du règlement bio européen en 2009. Période à la suite de laquelle de nombreux élevages laitiers conventionnels ont initié leur conversion sur deux années en maintenant d'importantes proportions de maïs fourrage dans leur assolement. Une proportion qui a fortement diminué dans les années qui ont suivi. Ces fermes ont fait le choix d'un système plus herbager, pâturant et basé sur la prairie une fois leur fonctionnement stabilisé en schéma de production biologique.

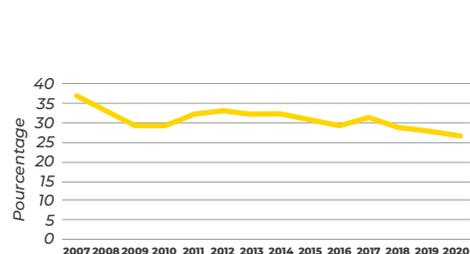
### Répartition de la surface agricole utile engagée en agriculture biologique en Bretagne en 2020 ▼



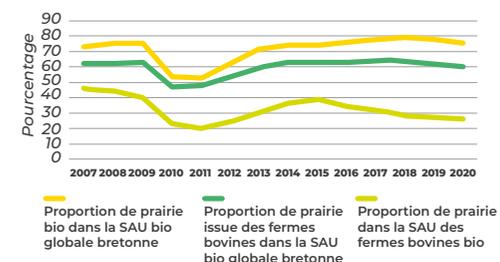
### Proportion de la prairie biologique dans la SAU bio des différentes EPCI - Année 2020 (intercommunalités, communautés de communes, communautés d'agglomération...) ▼



### Proportion des fermes qui élèvent des bovins bio parmi l'ensemble des fermes bio bretonnes ▼

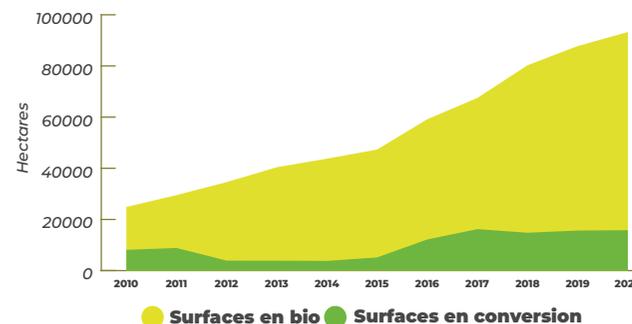


### Prédominance de la prairie bio dans les systèmes bovins et dans la SAU bio bretonne ▼



**Précisions concernant les "fermes bovines bio" considérées dans ces deux graphiques :** afin de lisser les effets liés aux conversions non simultanées 18 mois, durant lesquelles les terres démarrent leur engagement en AB un an avant l'engagement des bovins, seules les fermes de plus de 10 bovins et de minimum deux années d'activité en AB sont considérées pour ces différents calculs.

### Évolution de la surface en prairie biologique en Bretagne de 2010 à 2020 ▼



# La dynamique

## DE POUSSE DE L'HERBE DANS L'OUEST

En élevage de ruminants biologiques, l'herbe est une des composantes principales de la ration des animaux. La pousse de l'herbe conditionne donc directement leur alimentation et, indirectement, les coûts de production du lait et de la viande. L'objectif pour l'éleveur est d'apporter du fourrage de qualité à ses animaux. L'observation rigoureuse de la pousse de l'herbe au quotidien est un outil d'aide à la décision qui permet une exploitation par le pâturage ou par la fauche à un stade optimal afin d'allier quantité et qualité, en lien avec les objectifs de l'éleveur.

La pousse de l'herbe n'est cependant pas fixe et dépend de nombreux facteurs qui induisent une saisonnalité de la production. Elle varie au cours de l'année, notamment selon les conditions pédoclimatiques du territoire. Aussi, d'une année sur l'autre, les dynamiques de pousse à chaque saison peuvent être différentes. L'éleveur doit en tenir compte et s'adapter.

### Contexte de pousse de l'herbe en Bretagne

En France, de grandes disparités sur la pousse de l'herbe sont observables en fonction des territoires, des saisons et des années. Les régions, comme la Bretagne, disposent d'observatoires qui recensent la pousse de l'herbe à différentes périodes de l'année.

Le territoire breton est divisé en plusieurs zones climatiques, de zones humides à zones plus séchantes. La précocité de la pousse de l'herbe varie d'une zone à l'autre. En zones humides, la pousse est

tardive, mais avec une production plus importante. À l'inverse, les zones plus séchantes, intermédiaires et précoces présentent des niveaux de productivité plus faibles.

### Dynamique annuelle et cycle de pousse

Au cours d'une saison, l'herbe est exploitée à plusieurs reprises pour les animaux, que ce soit en pâturage ou en fauche. L'herbe reprend sa croissance de façon cyclique, mais à des vitesses différentes selon la période de l'année. En fonction de l'hygrométrie, de l'ensoleillement, de la température de l'air, de la température du sol, de la richesse du sol ainsi que de sa structure, l'herbe présente une cinétique de pousse plus ou moins marquée. De manière générale, la pousse est très importante au printemps, saison qui constitue le pic de pousse, et elle ralentit fortement en été. Selon le contexte pédoclimatique, un regain de pousse plus ou moins important est observé en automne.

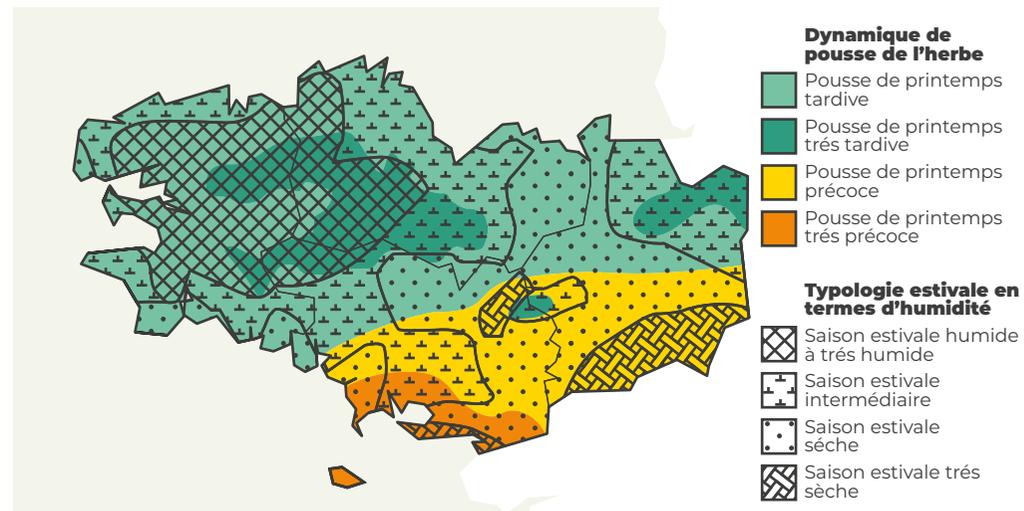
Les évolutions climatiques actuelles ont des effets sur la dynamique de pousse de l'herbe et sont à prendre en compte dans l'exploitation de l'herbe pour les animaux. L'observation des prairies est incontournable pour décider des rythmes d'exploitation. Les différents stades de pousse de l'herbe peuvent aussi être déterminés par le suivi des températures.

Par ailleurs, l'herbe ne pousse pas de manière linéaire sur un même cycle. La flambée de croissance, détaillée dans les prochaines pages de cet ouvrage, est un phénomène biologique qu'il convient d'exploiter au mieux pour optimiser les

quantités d'herbe produites. Enfin, la qualité alimentaire de l'herbe diminue progressivement au cours du cycle de pousse. Il convient donc d'ajuster les pratiques de pâturage ou de fauche pour équilibrer au mieux quantité et qualité de la ressource.

Cet ouvrage appréhende de façon détaillée le lien entre les caractéristiques physiologiques de l'herbe au cours de son cycle de pousse et la manière de l'exploiter dans un objectif de performances zootechniques, économiques et environnementales. Le premier chapitre se consacre à l'implantation et à l'exploitation des jeunes et nouvelles prairies. Le deuxième traite la question de l'aménagement parcellaire et de la gestion de la pousse herbagère saisonnée. Le troisième présente divers outils et repères pour optimiser ses pratiques de terrain et fournir des clés de décision applicables à la ferme. Le quatrième ouvre le sujet de l'herbe exportée du champ, de sa gestion à sa commercialisation potentielle. Le cinquième chapitre de cet ouvrage détaille l'impact des prairies et des systèmes herbagers sur leur environnement de production. Pour finir, ce document s'achève sur les résultats économiques et les conditions de performance liées aux systèmes herbagers en agriculture biologique.

### Productivité de la prairie biologique en Bretagne ▼



Cartographie compilée basée sur les données de l'observatoire de la pousse de l'herbe, les ressources Agrotransfert et l'expertise de terrain du réseau GAB-FRAB de Bretagne.

A landscape photograph showing a dirt path leading through a field of green grass towards a line of trees under a cloudy sky. The path is on the left, leading into a field of tall green grass. In the background, there is a line of trees, some with autumn-colored leaves. The sky is blue with white clouds.

**Implanter une  
prairie biologique**



### [ VIGILANCE ]

le mélange parfait n'existe pas. Un mélange est adapté ou non au contexte de production et aux attentes fixées. Il n'y a pas de solution unique.

## a. Composer son mélange prairial

### 1. Un bon mélange est avant tout un mélange adapté à ses besoins

Choisir la composition de sa prairie, c'est-à-dire identifier les espèces et les variétés dont elle sera constituée, revient d'abord à définir ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la parcelle considérée.

- La première question à se poser est celle du **type de sol dans lequel la prairie va être installée**. Les éléments principaux dont il faut tenir compte sont le pH, la profondeur et la nature du sol (approchée par les éléments de texture). Il est également important de caractériser son sol en matière d'efficacité de ressuyage ou de rétention en eau : sol sain à bon ressuyage, sol hydromorphe, sol à alternance hydrique ou sol séchant. Il est aussi indispensable de connaître le contexte climatique dans lequel la prairie devra produire : les variations de température sur les différentes saisons, la pluviométrie, etc.
- La deuxième question à se poser est celle du **type d'exploitation qui sera faite de la prairie**. S'agira-t-il de réaliser de la fauche ? Du pâturage exclusivement ? Ou encore les deux pratiques ?
- La troisième question à se poser concerne le **type d'animaux auxquels cette parcelle est destinée**, en distinguant animaux en production, animaux à l'entretien, animaux adultes et jeunes ; et pour la fauche, le type de produits à réaliser : foin, enrubannage, ensilage.
- Vient ensuite la question de la **pérennité de la prairie**. Durant combien de temps devra-t-elle rendre le service attendu ? Question indispensable, puisqu'elle permettra de fixer des limites sur l'investissement à réaliser. On ne mettra ainsi pas le même budget dans les semences d'une prairie de courte durée que dans celles d'une prairie de longue durée.
- La cinquième question à se poser est le **rendement attendu de la prairie**. Il est bon de définir ce rendement global sur l'année, mais aussi la période sur laquelle on cherche à avoir les pics de production, en lien avec le système, le type de sol et les conditions climatiques du secteur.
- Enfin, se poser les **questions du précédent et de la période de semis** sont les dernières étapes. Certaines espèces seront plus à même de s'installer en fonction de la période de semis choisie.



### [ ZOOM SUR ... ]

#### LE CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges de l'agriculture biologique permet d'engager des terres conventionnelles en bio par un processus de conversion. Si les prairies conventionnelles ne doivent pas nécessairement être réimplantées avec des semences biologiques, il existe cependant un processus de transition à respecter sur les parcelles destinées à l'AB. La durée de conversion des terres agricoles est fixée à deux ans minimum. Les règles spécifiques à la production biologique doivent donc être appliquées sur les parcelles conventionnelles pendant cette période de deux ans avant de pouvoir bénéficier officiellement de la certification AB. Ces règles concernent notamment les intrants, tels que les produits phytopharmaceutiques, les engrais et les amendements : ils sont soumis à un cadrage très strict, n'offrant aucune possibilité de dérogation.

Quant aux nouvelles prairies mises en place après le début de la conversion, elles doivent obligatoirement être implantées avec des semences biologiques. Notons que l'obligation de rotations culturales pluriannuelles à l'échelle de la parcelle ne s'applique pas dans le cas des pâturages et des cultures fourragères pérennes.

#### La conversion des prairies conventionnelles vers l'agriculture biologique ▼



## 2. Choisir ses espèces

Plusieurs espèces peuvent entrer dans la composition des mélanges prairiaux. Maîtriser leurs différentes caractéristiques est nécessaire pour les utiliser au mieux.

	NOM	TYPE D'EXPLOITATION			Pérennité	Capacité de l'espèce à se mélanger avec d'autres	TYPE DE SOL			CLIMAT	Valeurs alimentaires
		Pâturage	Ensilage / Enrubannage	Foin séché au sol			Sain (bon ressuyage)	Alternance hydrique	Hydro-morphe		
GRAMINÉES PÉRENNES ET PRODUCTIVES	<b>Ray-grass anglais</b> ( <i>Lolium perenne</i> )										
	<b>Fléole des prés</b> ( <i>Phleum pratense</i> )										
	<b>Dactyle</b> ( <i>Dactylis glomerata</i> )										
	<b>Fétuque élevée</b> ( <i>Festuca arundinacea</i> )										
LÉGUMINEUSES PÉRENNES ET PRODUCTIVES	<b>Trèfle blanc</b> ( <i>Trifolium repens</i> )										
	<b>Luzerne</b> ( <i>Medicago sativa</i> )										
	<b>Lotier corniculé</b> ( <i>Lotus corniculatus</i> )										
GRAMINÉES DE COUVERTURE	<b>Pâturin des prés</b> ( <i>Poa Pratensis</i> )										
	<b>Fétuque des prés</b> ( <i>Festuca pratensis</i> )										
	<b>Fétuque ovine</b> ( <i>Festuca ovina</i> )										
	<b>Fétuque rouge</b> ( <i>Festuca rubra</i> )										
ESPÈCES D'INSTALLATION OU PEU PÉRENNES	<b>Trèfle violet</b> ( <i>Trifolium pratense</i> )										
	<b>Trèfle hybride</b> ( <i>Trifolium hybridum</i> )										
	<b>Trèfle incarnat</b> ( <i>Trifolium incarnatum</i> )										
	<b>Trèfle de Perse</b> ( <i>Trifolium resupinatum</i> )										
	<b>Trèfle de Micheli</b> ( <i>Trifolium michelianum</i> )										
	<b>Trèfle d'Alexandrie</b> ( <i>Trifolium alexandrinum</i> )										
	<b>Brome cathartique</b> ( <i>Ceratochloa cathartica</i> )										
	<b>Ray-grass hybride</b> ( <i>Lolium hybridum</i> )										
<b>Ray-grass Italien</b> ( <i>Lolium multiflorum</i> )											

**ATTENTION CROISSANCE RAPIDE : Chicorée, plantain et dactyle**

Ces trois espèces peuvent entrer dans la composition des mélanges destinés au pâturage. Cependant, en raison de leur rythme de pousse, elles nécessitent de réaliser des exploitations très fréquentes avec des temps de retour rapides. Cette stratégie n'est pas toujours compatible avec une exploitation optimale des autres composantes du mélange (graminées et légumineuses)

## 3. Assembler les espèces au sein d'un mélange

L'objectif des mélanges est d'obtenir une complémentarité entre les espèces pour avoir une composition à la fois durable, productive et de bonne valeur alimentaire au fil des saisons. Il est d'usage de se limiter à un mélange de 6 à 8 espèces.

GRAMINÉES PÉRENNES ET PRODUCTIVES	LÉGUMINEUSES PÉRENNES ET PRODUCTIVES	GRAMINÉES DE COUVERTURE	ESPÈCES D'INSTALLATION
Graminées qui vont se pérenniser et assurer le rendement et la valeur alimentaire sur le long terme	Légumineuses qui vont se pérenniser et assurer le rendement et la valeur alimentaire sur le long terme	Graminées qui vont coloniser les vides et boucher les trous entre les différentes espèces	Espèces qui vont s'installer rapidement assurant du rendement sur la phase d'installation (espèces qui vont disparaître par la suite)
↓	↓	↓	↓
<b>Ray-grass anglais</b> <b>Fétuque élevée</b> <b>Dactyle</b> <b>Fléole des prés</b>	<b>Trèfles blancs</b> <b>Luzerne</b> <b>Lotier corniculé</b>	<b>Pâturin des prés</b> <b>Fétuque des prés</b> <b>Fétuque rouge</b> <b>Fétuque ovine</b>	<b>Ray-grass hybride</b> <b>Ray-grass Italien</b> <b>Trèfle hybride</b> <b>Trèfle violet</b> <b>Trèfle annuel</b> <b>Brome cathartique</b>
Proportion de ce groupe d'espèces que l'on doit chercher à obtenir dans la prairie. À noter qu'il ne s'agit pas d'un pourcentage au semis, mais bien d'un objectif de peuplement.			
<b>45%</b>	<b>30%</b>	<b>15%</b>	<b>10%</b>

### [ EN SAVOIR + ]

#### PAS DE PRAIRIES DURABLES ET FONCTIONNELLES EN BIO SANS LÉGUMINEUSES !

Les légumineuses, ou plus précisément leurs nodosités, fixent l'azote de l'air et limitent ainsi les besoins de la prairie en azote importé sans qu'elle perde en productivité. Les légumineuses offrent également un niveau de production intéressant à des périodes où les graminées ralentissent naturellement leur rythme de croissance. Enfin, elles permettent d'obtenir de bonnes valeurs nutritives pour l'alimentation des bovins, y compris dans la durée, lorsque les graminées voient au contraire leurs qualités décroître rapidement. On estime, en général, qu'une fois la phase d'installation de la prairie terminée (après une à deux années d'exploitation), la part de légumineuses observée doit être de l'ordre de 25 % pour que les différents services attendus de leur part soient rendus.



## [ ZOOM SUR ... ]

### LA LUZERNE : REINE DES LÉGUMINEUSES

Par sa productivité et sa capacité à produire un fourrage riche en protéines, la luzerne est souvent mise en avant comme la reine des légumineuses. Cependant, cette culture n'est pas toujours évidente à réussir dans notre contexte breton. En effet, cette espèce craint les excès d'eau. Un manque de ressuyage des parcelles, même léger, peut empêcher la plante de s'installer et de se pérenniser, ce qui impose de la cultiver dans des terres saines ou plutôt séchantes à bon ressuyage.

Les sols acides ne conviennent pas non plus à la culture de cette légumineuse. Elle s'installera en priorité dans les sols présentant un pH compris entre 6,5 et 7,2 ou sur des parcelles sur lesquelles des apports de carbonates ont été réalisés récemment.

Inoculer la luzerne est une étape essentielle afin de faciliter son implantation dans les sols à tendance acide. L'inoculation consiste, à l'occasion du semis, à accompagner la graine d'une bactérie (*Sinorhizobium meliloti*), dont le rôle est de fixer l'azote de l'air et de le restituer à la plante.

Afin de maximiser ses chances de réussite, il est préférable de semer la luzerne en jours longs (fin d'été, printemps), dans des sols réchauffés.

Cette plante étant peu couvrante, il est intéressant, d'autant plus en bio, de la mélanger avec des espèces qui occupent l'espace et qui limitent le salissement sans pour autant la concurrencer. On privilégie par exemple la fléole, la fétuque élevée, le trèfle blanc, et on évite le dactyle, trop concurrentiel. Combiner plusieurs variétés de luzerne au sein d'une même parcelle permet d'étaler les périodes de production et de limiter les problématiques liées aux maladies. Enfin, en Bretagne, on préférera des variétés types flamandes, qui résistent mieux au froid et présentent une forte dormance en hiver, et on évitera les variétés type Provence, plus adaptées au secteur Sud.

## 4. Choisir ses variétés



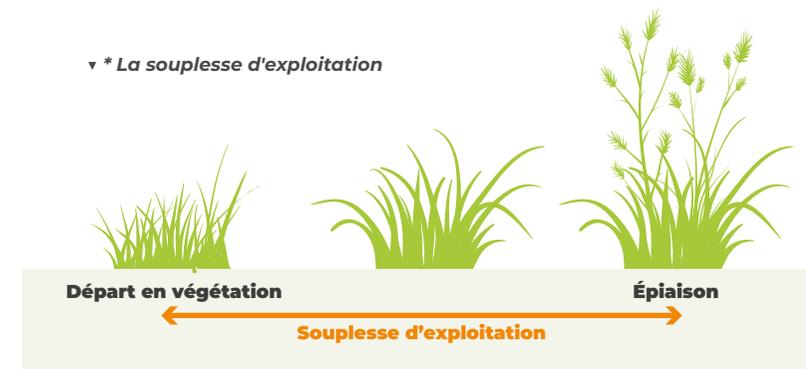
Une fois les espèces sélectionnées, il est important d'identifier des variétés adaptées à ses pratiques d'exploitation. En effet, au sein d'une même espèce, les variétés peuvent présenter de grandes différences. Pour réaliser ses choix, différents critères sont à considérer :

- **La précocité** : précocité d'épiaison pour les graminées ou précocité de floraison pour les légumineuses. Plus une variété est précoce, plus elle épiera ou fleurira tôt en saison.
- **La date de départ en végétation** : date à laquelle la variété atteint pour la première fois, au printemps, un stade permettant une exploitation. Cette information permet de comparer les variétés et peut servir de repère d'exploitation (dépendant du contexte pédo-climatique de production).
- **La date d'épiaison** : date à laquelle la plante présente dix épis au mètre linéaire. C'est également la date à partir de laquelle la plante perd en qualité.
- **La souplesse d'exploitation\*** : nombre de jours séparant le départ en végéta-

tion et le début de l'épiaison au printemps. Plus cette période est longue, plus le potentiel d'exploitation est souple, et ce, pour une herbe au bon stade.

- **La remontaison** : moins une variété est remontante et moins elle présente d'épis au cours des cycles d'exploitation sur l'année.
- **La ploïdie** : type génétique de la plante, qui peut influencer le mode d'exploitation entre fauche et pâture. Les variétés diploïdes sont plus riches en matière sèche que les tétra-ploïdes, ce qui les rend naturellement plus faciles à faner.
- **Le rendement** : observé sur l'année, par saison ou par coupe, ce critère essentiel permet de choisir ses variétés et de les comparer.
- **La résistance aux maladies** : capacité de la plante à résister à différentes maladies spécifiques à l'espèce (rouilles, sclérotinia...).
- **Le type botanique\*\*** : pour certaines espèces comme le ray-grass hybride ou le trèfle blanc, il existe différents types à choisir en fonction de l'utilisation qui sera faite de la plante. Pour le trèfle blanc, par exemple, on distinguera le trèfle blanc nain, l'intermédiaire et le géant.
- **La flexibilité du feuillage** : des feuilles plus flexibles rendent les plantes plus aptes au pâturage. Critère essentiel pour le choix des fétuques élevées destinées à la pâture par exemple.
- **La dormance** : intensité du repos végétatif durant l'hiver.
- **La vigueur en sortie d'hiver** : niveau d'activité et de développement de la plante en sortie d'hiver.
- **D'autres critères** : la sensibilité de la variété face à la verse, la pérennité, les valeurs alimentaires (unités fourragères lait, teneurs en protéines et teneurs en sucres solubles).

\* La souplesse d'exploitation



## [ ALLER +LOIN ]

Pour connaître les différentes caractéristiques des variétés, l'outil Herbe-book peut être une ressource utile :

[www.herbe-book.org](http://www.herbe-book.org)





## [ VIGILANCE ... ]

**DES AIDES SONT DISPONIBLES. IL EST TOUTEFOIS PRUDENT DE NE PAS LES INCLURE DANS LES PROJECTIONS ÉCONOMIQUES.**

Le passage en bio est globalement soutenu par les pouvoirs publics. Ce soutien prend la forme de diverses aides, qui peuvent être surfaciques telles que les aides à la conversion notamment, forfaitaires comme le crédit d'impôt et les bonus bio sur l'aide à l'installation, ou proportionnelles au coût d'un investissement. Dans ce dernier cas, l'aide peut correspondre à un bonus bio sur certains soutiens aux investissements, en particulier pour des matériels de gestion de l'herbe et du pâturage. Ces dispositifs évoluent d'une programmation PAC à l'autre, voire d'une année sur l'autre. Il convient de se renseigner auprès du GAB du département concerné afin de connaître les aides auxquelles l'éleveur peut prétendre à un instant donné.

Certaines de ces aides représentent un véritable atout sur le plan économique, en facilitant des passages en bio ou des investissements stratégiques. Ces dispositifs doivent donc être étudiés sérieusement au moment d'un projet de changement de système, d'une installation ou d'un projet d'investissement. Cependant, il est plus prudent de ne pas les inclure dans les projections économiques. En effet, ils présentent un certain risque : les retards de paiement sont fréquents ; la lourdeur administrative peut provoquer des erreurs et modifier parfois à la baisse les montants attendus ; les aides aux investissements ne sont perçues qu'après l'achat ou les travaux, etc.

### Aides aux légumineuses fourragères

À l'heure actuelle (2021-2022), pour bénéficier de cette aide, il faut cultiver des surfaces en légumineuses fourragères pures, en mélange entre elles ou en mélange

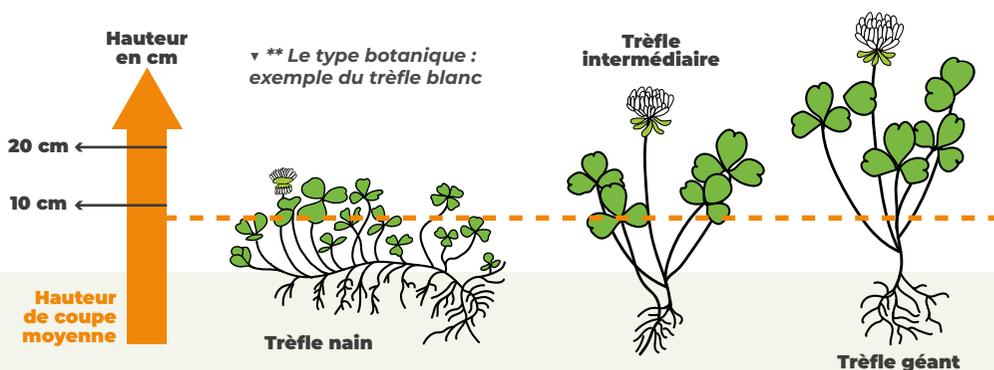
avec d'autres espèces de céréales ou d'oléagineux. Les légumineuses fourragères éligibles à ce jour sont la luzerne, le trèfle, le sainfoin, la vesce, le mélilot, la jarosse, la serradelle, le pois, le lupin, la féverole, le lotier et la minette.

L'éligibilité du couvert sera vérifiée visuellement le jour du contrôle. En conséquence, pour les légumineuses fourragères en mélange avec des céréales ou des oléagineux, il n'y a plus, officiellement, de facture de semences à fournir. Un mélange de légumineuses fourragères avec d'autres espèces de céréales ou d'oléagineux est éligible si la légumineuse fourragère est prépondérante dans le couvert (>50 % au semis). Si l'éligibilité d'un mélange n'est pas établie lors d'un contrôle sur place, les sanctions prévues par la réglementation seront appliquées. Il est donc conseillé de conserver les justificatifs (factures et sacs de semences).

### Semis de céréale sous couvert de légumineuse ou semis de légumineuse sous couvert de céréale

Il est rappelé qu'un semis de légumineuses sous couvert d'une autre culture ne répond pas à la définition d'un mélange et n'est donc pas éligible à cette aide.

Avant de choisir une mesure, il faut veiller à bien respecter le cahier des charges de l'aide. Ces informations sont sujettes à évolution. Se renseigner auprès du GAB de son département ou d'un autre organisme d'accompagnement peut permettre d'éviter des erreurs ou des pénalités.



## [ EN SAVOIR + ]

### LE COÛT DES SEMENCES

#### D'un point de vue économique

En fonction des espèces choisies, des variétés et de la complexité des mélanges, les prix constatés sont les suivants :

▼ Prix de la semence en fonction du type de mélange

		FOURCHETTE DE PRIX DU MÉLANGE EN €/KG
MÉLANGE POUR LE PÂTURAGE	<b>Mélange simple pâturage</b> (graminées pérennes et productives + légumineuses pérennes et productives)	<b>6,80 €</b> à <b>8,16 €</b>
	<b>Mélange complexe pâturage</b> (graminées pérennes et productives + légumineuses pérennes et productives + graminées de couverture + espèces d'installation)	<b>7,30 €</b> à <b>8,76 €</b>
MÉLANGE POUR LA FAUCHE	<b>Mélange fauche sans luzerne</b> (pérennité 2-3 ans)	<b>7,20 €</b> à <b>8,64 €</b>
	<b>Mélange fauche sans luzerne</b> (pérennité 5-7 ans)	<b>7,50 €</b> à <b>9 €</b>
	<b>Mélange fauche avec luzerne</b> (pérennité 5-7 ans)	<b>7,60 €</b> à <b>9,12 €</b>

Le prix est volontairement présenté en euro par kilogramme de mélange, et non ramené à l'hectare, afin de ne pas tenir compte de la dose hectare choisie par chaque producteur, qui explique parfois à elle seule un coût de semence hectare différent.

#### D'un point de vue pratique

Est-il plus intéressant de composer son propre mélange ou bien d'acheter directement des mélanges prêts à l'emploi ?

Si le mélange correspond à vos besoins, que vous avez évalué la qualité des espèces et des variétés qui le composent et que le prix d'achat est intéressant, des mélanges prêts à l'emploi peuvent tout à fait convenir. Dans le cas contraire, il est préférable de composer vos propres mélanges, sur la base de vos besoins et attentes.



## TÉMOIGNAGE PARTENAIRES VERS DES « CIRCUITS COURTS » POUR LES SEMENCES DE PLANTES FOURRAGÈRES ?

*L'élevage se trouve à la croisée des défis exigeant des transformations majeures de l'agriculture : flux démesurés d'azote entre territoires, part des cultures destinées à l'alimentation animale au détriment de l'alimentation humaine, part des produits d'origine animale dans l'alimentation humaine, etc. En comparaison, l'autoproduction de semences fourragères peut sembler un problème de second ordre. Pourtant, plusieurs groupes d'éleveurs en France travaillent sur la question et cette tendance se renforce ces dernières années.*



▲ Activités collectives autour des essais avec Cultivons la Bio Diversité © CBD



▲ Graines de trèfle violet © CBD

Pour les cultures fourragères prairiales, les initiatives d'autoproduction de semences et de sélection à la ferme ont émergé au tournant des années 2010 grâce aux travaux de l'AVEM (Association vétérinaires éleveurs du Millavois) dans l'Aveyron avec l'INRA de Toulouse. L'ouest de la France semble aujourd'hui la zone la plus dynamique sur cette question. Le groupe « arbres et semences » du CIVAM AD 49 mène depuis 2018 des expérimentations sur les modes de récolte et sur la comparaison de variétés. Ce travail se poursuit par un projet impliquant quatre autres CIVAM : le projet CLIMATVEG 2021-2024 de la région Pays de la Loire. Depuis fin 2017, INRAE et CIVAM accompagnent les travaux d'un groupe d'agriculteurs de l'association Cultivons la biodiversité (CBD) en Poitou-Charentes.

L'autoproduction de semences fourragères rejoint les enjeux évoqués plus tôt, car elle s'impose souvent dans des trajectoires de fermes visant une augmentation des marges par la réduction des intrants. Parmi les principales motivations des éleveurs, on relève :

→ **le besoin d'accéder aisément à des populations de fourragères** capables d'entrer durablement en équilibre avec leur manière de travailler, spécifique à chaque ferme ;

- **la recherche de populations plus rustiques**, capables de persister d'une année sur l'autre face aux stress liés au climat, au pâturage, à la compétition avec d'autres espèces... ;
- **un souhait de mise en cohérence de l'approvisionnement semencier avec une démarche de circuits courts** : les semences disponibles sont bien souvent issues de multiplications dans des territoires éloignés (par exemple en Pologne pour le sainfoin biologique), ce qui s'accommode mal avec les valeurs des éleveurs et interroge sur l'adaptation de ces plantes aux terroirs — les variétés fourragères commerciales conservant un potentiel à évoluer ;
- **enfin, disposer de semences à bas coût et en quantité** encourage les éleveurs à tester de nouvelles pratiques de semis, facilitant la production par essai-erreur de connaissances ancrées dans les singularités de leurs fermes.

Le travail de sélection collaborative que nous avons entrepris avec des membres de CBD a visé à adapter localement des populations aux conditions du Poitou-Charentes. Nous nous sommes concentrés sur le sainfoin et le trèfle violet, deux espèces clés pour les participants. Le schéma de sélection a consisté à introduire dans une diversité de contextes (15 fermes, 30 ares environ par essai) une large diversité génétique (mélanges de graines d'origines diverses) afin de l'exposer aux effets de la sélection naturelle, variables d'une ferme à l'autre. Les graines des plantes ayant survécu à plusieurs années de stress sont alors susceptibles de présenter une plus forte rusticité moyenne.

À ce jour, seulement trois ou quatre essais pourront être récoltés. Ce résultat inattendu révèle aux participants toute la difficulté d'atteindre l'autonomie semencière en fourragères, tâche bien plus complexe

que pour le maïs population, souvent pris pour référence. Les principales causes du problème sont le déficit d'outillage et de savoirs pratiques adaptés (par exemple, saisir le bon moment pour récolter), mais aussi les contraintes de temps et de disponibilité en fourrage (sacrifier une récolte d'herbe pour une récolte de graines). Ce résultat déplace la problématique génétique initiale vers une question d'organisation collective.

Cette expérience conduit à rappeler que l'autonomie semencière passe aussi par la réduction du besoin en graines au travers d'une amélioration des pratiques, comme relever la barre de coupe pour moins épuiser les légumineuses et augmenter leur pérennité (une expérience concluante en ce sens a d'ailleurs été menée), ajuster les densités de semis, voire faire grainer les prairies. Notre travail souligne la distinction entre les éleveurs qui produisent des semences de fourragères en routine et ceux qui franchissent difficilement ce pas, pointant la nécessité d'une autonomie collective plutôt qu'individuelle, donc d'une spécialisation à l'échelle territoriale de certaines fermes dans la production de graines. En matière de temps et de surfaces investies, d'espèces ciblées ou de degré de centralisation de l'organisation collective, la production et la sélection de semences fourragères doivent encore trouver leur place dans des territoires agricoles en transformation. Les travaux de recherche-action menés aujourd'hui dans l'Ouest devraient permettre d'éclairer, chemin faisant, cette problématique complexe.

→ **Cyril FIRMAT** - Chercheur INRAE UMR AGIR, Université de Toulouse

→ **Élodie HÉLION** - Animatrice Association Cultivons la biodiversité en Poitou-Charentes (CBD)



**TÉMOIGNAGE**  
**TRAVAILLER EN MÉLANGES**  
**PERMET D'AVOIR UNE**  
**PRODUCTION PLUS**  
**RÉGULIÈRE SUR L'ANNÉE**



**Édith et Pascal CAPÈLE**  
**GAEC la ferme de la Craupinière**  
**LA SELLE-GUERCHAISE (35)**



**60**

HECTARES DE SAU



**70**

VACHES LAITIÈRES  
**[ 365 000 L ]**



**2**

UTH



**57**

HECTARES  
 ACCESSIBLES AUX VL

■ **Comment choisissez-vous les espèces et les variétés qui composent vos mélanges ?**

Dans nos sols limoneux moyennement profonds, les prairies sont constituées à la base de ray-grass anglais (RGA) et de trèfle blanc. À ce noyau dur, nous ajoutons d'autres espèces comme le trèfle hybride, le trèfle violet, la fléole, et pour certaines parcelles de la fétuque élevée pour avoir une production allongée sur la période estivale, ainsi que du plantain. Nous tentons également d'introduire de nouvelles espèces dans nos mélanges pour les affiner par rapport aux conditions du milieu. Nous essayons notamment le lotier corniculé qui présente des avantages aux niveaux alimentaire et sanitaire (plante à tanin). Nous réfléchissons aussi à l'introduction du pâturin des prés et de la fétuque ovine dans les mélanges pour augmenter la densité de nos prairies et essayer de contrer l'invasion du pâturin commun qui prend de la place et ne pousse qu'au printemps.

■ **Quels sont les points clés pour le choix des variétés ?**

Nous sommes attentifs à mélanger trois variétés de RGA, l'objectif étant de combiner des variétés diploïdes plutôt tardives (épiaison au 25-30 mai). Nous choisissons ensuite par rapport aux aspects de pérennité et de souplesse d'exploitation. Pour le trèfle blanc, nous mélangeons trois types botaniques, à savoir un trèfle blanc nain, un trèfle blanc intermédiaire et un trèfle blanc géant. Pour la fétuque élevée, nous cherchons des variétés avec une flexibilité importante du feuillage et des variétés tardives. Nous utilisons Herbe-book pour repérer les variétés qui peuvent nous intéresser par rapport à nos pratiques. Enfin, nous observons le comportement des espèces sur la ferme pour voir si nous poursuivons avec les mêmes variétés ou si une modification est nécessaire.

■ **Pourquoi, selon vous, travailler en mélanges d'espèces et de variétés est essentiel ?**

Travailler en mélanges permet d'avoir une production plus régulière sur l'année. Cela permet également d'associer graminées et légumineuses pour l'aspect azote.

■ **Quels sont vos mélanges types pour le pâturage et pour la fauche ?**

95 % de notre SAU est pâturable par les vaches laitières. Nous recherchons donc avant tout des prairies mixtes qui assurent le pâturage tout au long de l'année et le stock d'herbe pour l'hiver, réalisé à 100 % en enrubannage. Le mélange d'espèces fourragères doit répondre à cette double demande. En associant toutes ces espèces sur la ferme, nous essayons de créer une bonne prairie productive, aussi bien au printemps qu'à l'automne.

■ **Quelle dose de semis est retenue généralement dans votre situation ?**

Nous semons environ 25-26 kg/ha de graminées et 6-7 kg/ha de légumineuses. C'est coûteux, mais on se dit que les prairies sont ainsi installées pour une longue durée. On vise 7 à 8 ans, voire au-delà si la prairie est encore belle et productive.

■ **À quelle saison semez-vous les prairies ?**

Les prairies sont implantées à l'automne, soit après céréales (mélange grand épeautre et féverole), soit après maïs ensilage. Les parcelles après mélange céréalière sont disponibles plus tôt, mais nous attendons le retour des pluies pour semer, après avoir réalisé plusieurs faux semis au préalable. Après maïs ensilage, l'inconvénient est la date plus tardive. Nous essayons de semer avant le 5-10 octobre, par chance les mois de novembre et décembre sont très doux depuis quelques années. Après maïs, nous labourons pour enfouir les résidus de récolte (tiges de chénopodes, renouées...) et pour gagner

du temps à l'installation de la prairie.

■ **Quel est votre itinéraire technique ?**

Nous prenons le temps de faire nos mélanges et nous semons un demi-hectare à la fois pour conserver l'homogénéité du mélange dans le semoir. L'objectif ici est de répartir au mieux la semence sur toute la surface. C'est pourquoi nous utilisons un semoir centrifuge. Il faut éviter d'avoir des lignes trop marquées. Les graminées ont besoin de tout l'espace pour s'installer. Le sol doit être bien émiétté et bien rappuyé, mais attention à l'excès de tassement, surtout chez nous, nos limons sont très battants l'hiver. Ce tassement peut nuire au rendement de la prairie surtout en deuxième et troisième années d'exploitation. Enfin, après avoir semé à la volée, nous cachons très superficiellement les graines en effleurant la terre avec un vibroculteur combiné à un rouleau packer. C'est cette opération qui est la plus délicate, il faut être attentif à ne pas trop enfouir, sinon il faut tout recommencer !

